

L'Adresse—M. Stollery

A notre avis, il y aurait lieu d'évaluer une soixantaine de sociétés de la Couronne. Certaines ont été établies avec un but précis. Ce but n'existe plus. Entre-temps, il faudrait prendre des mesures plus efficaces afin d'examiner les activités et l'administration des sociétés de la Couronne.

Les sociétés de la Couronne ne sont pas comptables au Parlement comme elles devraient l'être. Par exemple, Air Canada n'a pas comparu devant un comité de la Chambre depuis 1973. Une société de la Couronne aussi importante devrait certainement être obligée de comparaître devant un comité permanent approprié une fois par année pour rendre compte de ses activités et en faire rapport chaque année. Le gouvernement actuel est responsable de la situation parce qu'il ne croit pas dans la fonction et le rôle véritable du Parlement.

Pour terminer, je dis qu'il faut rétablir l'autorité et le contrôle parlementaires si nous voulons que le Parlement et les hommes politiques regagnent la confiance des Canadiens. Le moment est venu pour le Parlement d'être fort. Les Canadiens sont en train de perdre espoir. Ils se préoccupent énormément de l'avenir et, en général, ils n'ont pas confiance en ceux dont dépend l'avenir du Canada.

Nous sommes en lutte à de nombreux problèmes sociaux et économiques, à des problèmes d'unité nationale. Il y a du cynisme, de la méfiance, de l'appréhension et de l'irritation au Canada. Une façon bien fondamentale de relever cet important défi consiste à rétablir la suprématie du Parlement.

Je regrette sincèrement que les initiatives mentionnées dans le discours du trône soient insuffisantes. Ce n'est que de la frime, et rien de substantiel.

Des voix: Bravo!

M. Peter Stollery (Spadina): Monsieur l'Orateur, je voudrais féliciter le motionnaire et le comotionnaire de l'Adresse en réponse. Comme j'ai déjà été à leur place, je sais à quel point leur tâche a pu être difficile. Je tiens aussi à féliciter les nouveaux ministres et à leur souhaiter du succès dans leurs nouvelles fonctions.

Le discours du trône fournit une excellente occasion aux députés de parler des questions qui les préoccupent et qui préoccupent leurs commettants. Voilà une des plus belles traditions de la Chambre des communes. N'importe lequel d'entre nous a la possibilité, pendant ces quelques jours, d'exprimer ce qui lui tient à cœur.

● (1720)

Je prendrai donc les quelques minutes mises à ma disposition pour attirer l'attention sur le passage du discours du trône qui annonce pour la présente session des modifications à la loi sur l'immigration. Le nouveau ministre, auquel je souhaite bon succès dans son rôle difficile, nous annonçait l'autre jour une loi nouvelle pour le courant de la session qui débute.

En matière d'immigration, la générosité nous a bien servis. Mais par réaction contre ce qu'on pourrait appeler—à tort ou à raison—l'excès de générosité des années 1969 à 1972, nous sommes tombés dans un excès contraire qui a rendu l'immigration trop difficile. Et je pense que c'est à notre désavantage. Elle profite de l'occasion pour le dire carrément.

[M. Mazankowski.]

J'ai siégé avec beaucoup d'assiduité au comité mixte spécial sur la politique de l'immigration, dont le rapport a été publié sous couverture orange. Nous avons procédé à une étude très complète, entendant des centaines de témoins je pense, et nous avons présenté 178 paragraphes de recommandations touchant la nouvelle politique de l'immigration que le gouvernement exposera probablement au Parlement au cours de la présente session. Nous pouvons nous féliciter de ce rapport. Qui pourrait s'en prendre à notre recommandation visant à réformer les dispositions relatives aux catégories interdites? Qui pourrait s'opposer à beaucoup des réformes de toute nature proposées par le comité sur toutes sortes de plans? En parcourant les titres je vois: Retardés, Malades mentaux, Épileptiques, Maladies contagieuses et Turpitude morale.

Il est évident qu'il faut réviser les parties de notre politique d'immigration qui sont carrément démodées et sans rapport avec la réalité de 1976. Mais dans notre démarche, il y a eu des erreurs de commises. Nous sommes tombés dans le piège des solutions statistiques. J'ai remarqué pendant toute la durée de ce débat, nous n'avons cessé de parler de population et de croissance démographique. Pour ma part, je ne crois pas aux méthodes scientifiques de gouvernement. Je n'y ai jamais cru. On n'a pas édifié notre pays avec des méthodes scientifiques—des méthodes scientifiques anonymes appliquées par des technocrates.

Des voix: Bravo!

M. Stollery: Avec cette façon d'aborder les questions humaines, nous tournons le dos aux traditions sur lesquelles notre pays s'est édifié. Ce n'est pas souvent qu'un député a l'occasion de citer ses propres discours, aussi j'en profite. Je relisais récemment le compte rendu des débats consacrés au bill C-58, pendant lesquels je disais, à propos du Canada que je connais:

Ce n'est sûrement pas à la Chambre des communes du Canada que je dois rappeler la grande aventure canadienne—deux peuples fondateurs créant un pays aux confins du monde habitable, bravant la neige, la glace et tout ce qui pouvait se dresser contre une telle entreprise. Le Canada est un pays remarquable car il n'aurait jamais dû exister.

Nous existons en dépit des épreuves qui ont accablé nos ancêtres qui sont venus s'établir au Canada sans s'embarrasser des méthodes scientifiques. Néanmoins on nous dit: ce groupe ira là-bas, un autre ailleurs et c'est ainsi que sera constituée la population, et tout le reste. Je trouve notre façon d'agir, notamment dans le domaine de l'immigration, déconcertante.

Mon Dieu, y a-t-il un membre de ce comité qui oubliera les diagrammes qui nous ont été présentés pour illustrer la situation terrible qui nous attend en l'an 2000, ou les prédictions au sujet des taux de natalité? Je me souviens de prévisions analogues il y a 20 ans concernant la province de Québec. On disait à Toronto que Québec était une province francophone de même que le Nouveau-Brunswick et que si l'on gardait à l'esprit le taux de natalité au Québec, nous en compterions avant longtemps une troisième. Aujourd'hui, nous savons tous que le Québec a le taux de natalité le plus bas au Canada, ce qui pose un gros problème aussi bien au Québec qu'au reste du pays.